

# CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2021

Convocation 12 janvier 2021

Le dix neuf janvier deux mil vingt et un à dix neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LAFFUGE, Maire.

**Etaient présents** : Jean-Luc LAFFUGE, Mauricette ECHAROUX, Sara ARNAUD, Samuel POUSSOT, Jennifer VIGOGNE, Dimitri FRANJIC, Ghislaine COINDARD, Romain LAFFUGE, Pascal VIOLLON, Françoise MASSON.

**Etait absente excusée** : Edith LAFFUGE a donné procuration à Jean-Luc LAFFUGE

**Secrétaire** : Sara ARNAUD

## **LOGEMENT COMMUNAL 7 rue de la Mairie**

Le Maire donne lecture d'un courrier de la locataire qui occupe le logement 7 rue de la Mairie informant de son départ du logement au 18 mars 2021.

Le Conseil Municipal DECIDE de profiter que le logement sera vide pour y faire des travaux de rénovation.

## **Rénovation logement communal 7 rue de la Mairie**

Après délibération, le Conseil Municipal

- DONNE son accord de principe pour effectuer des travaux de rénovation du logement communal, pour un montant d'environ 29 500 €uros ;
- SOLLICITE une subvention dans le cadre de la D.E.T.R ;
- SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental, dans le cadre du programme de Village Côte d'Or
- Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021
- Les travaux seront effectués sous réserve d'attribution des subventions.

## **LOCATION PARCELLE ZB 45**

Le Conseil Municipal DECIDE de faire un bail à ferme pour :

- La parcelle ZB 45 sise au lit dit « A l'Essart »
- D'une superficie de 3 ha 93 a 30 ca
- A Monsieur Didier WACHOWIAK, GAEC de la Levée à ETEVAUX
- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021
- Pour une durée de 9 ans
- Au prix de 105 €uros l'hectare
- Le prix du fermage sera réévalué chaque année selon l'indice de variation du fermage annuel défini par arrêté préfectoral.

## CHASSE

Un droit de chasse dans les bois communaux de SAINT LEGER TRIEY est actuellement accordé à la Société de chasse de SAINT LEGER TRIEY en contrepartie de l'entretien des lignes.

Un courrier a été transmis à ladite société de chasse le 24 juillet pour leur demander de procéder à l'entretien des lignes qui n'avait pas été fait depuis plusieurs années.

A ce jour, cela n'a toujours pas été fait.

Le Conseil Municipal décide donc de retirer le droit de chasse dans les bois communaux à la société de chasse de SAINT LEGER TRIEY

## QUESTIONS DIVERSES

### Cimetière

Un devis a été demandé pour remplacer la terre enherbée du cimetière par du gravier.

Le Conseil Municipal ACCEPTE le devis de l'entreprise THIOU pour un montant de 4 560 € TTC.

### Cadeaux

Le Conseil Municipal DECIDE d'allouer un budget de 50 €uros pour l'achat de cadeau de mariage ou PACS.

### Déneigement

Une nouvelle convention sera signée avec la Commune de VONGES pour le déneigement des voies communales.

### Trottoirs

Un arrêté sera pris pour l'entretien des trottoirs, par les administrés, en temps de neige.

Une information sera envoyée aux administrés au sujet du stationnement sur les trottoirs.

### Logement communal 4 rue de la Mairie

Il sera étudié :

- la possibilité de faire une deuxième chambre dans le grenier du logement.
- De débarrasser le bûcher pour le louer aux locataires

### Dessine ton galet

Le Conseil Municipal DECIDE d'offrir un bon d'achat chez Cultura d'un montant de 15 €uros, aux 4 enfants qui ont peint un galet dans le cadre de l'opération « dessine ton galet ».